

## CH\_VB 82.008 vom 3. Februar 1982

Bundesverwaltung, 1982-02-03, DE

Quelle: [https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch\\_vb\\_82.008](https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_82.008)

FR: CH\_VB 82.008 du 3 février 1982

IT: CH\_VB 82.008 del 3 febbraio 1982

### Erwägungen

#### E. 3

février 1982 Au nom du Conseil fédéral suisse: Le président de la Confédération, Honegger  
Le chancelier de la Confédération, Buser 1278 1982-10

Vue d'ensemble L'économie suisse est parvenue à sortir de la dépression conjoncturelle des années 1974 à 1976. Jusqu'à tout récemment, elle n'a guère été touchée par le ralentissement de la conjoncture internationale amorcé en 1980. Cette évolution favorable n'est pas uniquement due à la capacité d'adaptation de notre économie, mais aussi à l'affaiblissement du cours de change du franc jusqu'au printemps dernier et à l'expansion du crédit au-delà des possibilités de croissance réelle de l'économie. Cela a accentué le renchérissement, de sorte que la Banque nationale a dû - en accord avec le Conseil fédéral - resserrer sa politique monétaire. Les perspectives de croissance incertaines de l'économie mondiale, le fort renchérissement, ainsi que les variations des cours de change et de la demande intérieure, obligent l'économie à faire un effort constant d'adaptation.

Abstraction . faite de certains programmes spéciaux et de l'influence de stabilisateurs automatiques, la politique budgétaire de la Confédération ne peut pas contribuer notablement à stabiliser la conjoncture à court terme. Seules des mesures tendant à éliminer les obstacles à la croissance peuvent fournir une contribution efficace. Grâce aux innovations apportées dans le processus de production, des succès peuvent également être obtenus sur le plan économique lorsque la situation à l'égard des cours de change est défavorable, que l'activité économique internationale piétine et que les taux d'intérêt sont élevés. Le présent programme ayant pour but de donner des impulsions, il est limité dans le temps. Les mesures se confinent à des secteurs où les tâches importantes ont toujours été confiées à l'Etat, soit celles de la formation et de l'encouragement de la recherche. Les programmes proposés devraient être en mesure d'accroître la capacité de résistance de l'économie suisse, sans que l'Etat abandonne son domaine traditionnel ou assume en permanence de nouvelles tâches. Dans une première partie, plus générale, le message porte sur l'évolution conjoncturelle et les perspectives de croissance à long terme, alors que dans la partie plus spécifique, nous proposons des mesures destinées à encourager la formation et le perfectionnement technologiques et à renforcer systématiquement le développement de la technologie. Les cours de perfectionnement concernent essentiellement l'informatique de gestion, la construction de machines à l'aide de l'ordinateur, et les installations techniques des bâtiments. Les mesures complémentaires visant à encourager la recherche sont axées sur des domaines en rapport avec la construction de robots industriels ainsi que d'appareils de mesure, d'analyse et de réglage automatiques. La technique en matière de bâtiments comprend les travaux de mesurage et de vérification permettant de mieux détecter l'origine des pertes d'énergie et d'augmenter le degré d'efficacité des installations. Ces travaux porteront également sur les agrégats utilisant d'autres sources d'énergie. 1279

Message I Partie générale Dans notre message relatif à l'introduction d'un nouvel article conjoncturel dans la constitution (FF 1976 III 693) nous avons proposé de vous soumettre un rapport annuel sur la situation conjoncturelle et sur les mesures prises. Lors des délibérations parlementaires vous aviez renoncé à un compte rendu périodique mais, en revanche, vous suggériez la présentation d'une vue d'ensemble lors des propositions de mesures de politique conjoncturelle et de croissance. La partie générale du présent message vise explicitement à satisfaire cette requête. Depuis plusieurs mois, la conjoncture internationale se caractérise par un état de faiblesse persistante. Parfois, on a même constaté des tendances récessives. En Suisse comme ailleurs, on observe un refroidissement du climat économique sans pour autant que la situation de l'emploi soit menacée. C'est pourquoi le Conseil fédéral est d'avis que la situation économique actuelle ne justifie pas la mise en œuvre d'un programme de mesures visant à procurer du travail. Cependant, en ce qui concerne l'adaptation technologique de notre économie, par rapport aux efforts rapides de développement à l'étranger, divers points faibles se font jour. C'est dans le domaine de l'informatique et plus particulièrement dans la construction de machines assistées par ordinateur, dans l'informatique de gestion, dans la technique des appareils de mesures et dans le secteur des économies d'énergie en liaison avec les installations techniques des bâtiments que les problèmes sont les plus urgents. En vue d'encourager la formation ainsi que la recherche et le développement, nous vous soumettons des mesures adaptées à la situation économique actuelle qui devraient améliorer notre capacité d'adaptation et par là contribuer à rendre l'économie suisse plus concurrentielle. II Situation conjoncturelle et évolution probable III Perspectives économiques mondiales La situation économique internationale reste marquée par une faible croissance, un risque élevé d'inflation, un déséquilibre des balances des revenus, et un chômage important dans plusieurs pays. Ces difficultés ne peuvent plus être considérées comme les conséquences tardives de la récession des années 1974 à 1976. Elles s'expliquent principalement par le deuxième choc pétrolier de 1979/80, la forte remontée du cours de change du dollar, qui a produit des effets semblables au deuxième relèvement des prix pétroliers sur l'économie, ainsi que par les taux d'intérêt élevés. Mais ce ne sont pas là les seules causes. Les perspectives de croissance et d'évolution de l'économie mondiale se sont fondamentalement modifiées durant les années septante. La tendance à une croissance économique modeste persistera sans doute jusque tard dans les années quatre-vingts, si ce n'est au-delà. L'augmentation constante de la population mondiale contribuant également au renchérissement des ressources

1280  
matérielles, et l'accroissement du nombre des pays qui deviennent compétitifs dans des domaines toujours plus nombreux de l'exportation, indiquent la profondeur du processus de mutation auquel même les anciens pays industrialisés n'échappent pas. Le scepticisme que nous avons déjà exprimé, dans notre message relatif à des mesures destinées à atténuer les difficultés économiques (FF 1978 II 1441), à l'égard des mesures portant uniquement sur un renforcement global de la demande, s'est largement confirmé depuis lors. La préférence accordée aux mesures axées sur l'offre, sur laquelle le Conseil fédéral à l'époque avait déjà mis l'accent, est devenue entre-temps l'objectif essentiel de la politique économique de la majorité des pays industrialisés de l'OCDE. «L'encouragement du développement et de la formation technologiques» que la Suisse a choisi en tant qu'objectif prioritaire est de plus en plus considéré comme important du point de vue de la croissance et de la compétitivité de notre industrie. Les succès que les Japonais remportent avec leur politique particulièrement orientée vers ce but suscitent toujours plus d'intérêt et d'imitateurs. Même les mesures prises en Suisse, nettement plus modérées, ont trouvé un certain écho. On constate, au sein

de l'OCDE, un rapprochement entre les différentes conceptions. La nécessité de freiner l'accroissement constant de la consommation des ressources matérielles pour des raisons économiques, et en partie également écologiques, voire de réduire celle-ci par habitant dans certains secteurs, est largement reconnue. D'autre part, on admet de plus en plus que le rétrécissement consécutif de la marge de développement économique peut être compensé efficacement par un renforcement du processus d'adaptation technique et structurelle. Les similitudes dans l'appréciation de la situation et, a fortiori, dans le comportement des responsables, peuvent contribuer à accélérer ce processus et la réceptivité des marchés à l'égard des innovations. Mais ce parallélisme peut aussi conduire à un renforcement de la concurrence et à des surcapacités, comme cela s'est déjà produit. Citons comme exemples l'industrie automobile, celle des textiles, de l'acier, et l'industrie navale. A la suite de ces difficultés, divers pays ont essayé d'améliorer la position de leur industrie en prenant des mesures protectrices. Il ne faut guère s'attendre à une diminution des risques protectionnistes avant l'élimination - au moins partielle - des capacités excédentaires. 112

Evolution de l'économie suisse depuis 1978 Par suite de la revalorisation constante du franc, notre pays a failli être confronté à une récession au cours de l'année 1978. En mettant plus fortement l'accent sur la parité du franc en octobre de la même année, en accord avec le Conseil fédéral et conformément à l'objectif qu'elle s'était fixé en matière de politique monétaire, la Banque nationale est parvenue à faire baisser le cours de notre monnaie. Cet affaiblissement a produit assez rapidement des effets favorables sur notre industrie d'exportation. L'accroissement des liquidités sur le marché de l'argent et des capitaux a facilité la reprise dans le secteur de la construction. La situation de l'emploi s'est améliorée. Grâce notamment à une 86 Feuille fédérale. 134» année. Vol. r 1281

campagne lancée par les associations d'employeurs, les jeunes nés durant les années à forte natalité ont trouvé des places d'apprentissage et de travail. On a même observé une nette pénurie, en particulier de travailleurs qualifiés et de cadres. Alors que le chômage s'est accentué dans d'autres pays sous l'effet du deuxième choc pétrolier, de la hausse du dollar et des taux d'intérêt, l'emploi a continué d'augmenter en Suisse, ce qui a permis de regagner le terrain perdu durant les années précédentes. La satisfaction que procure l'acquis ne doit toutefois pas nous faire oublier les points faibles qui persistent. En termes concis, ils se nomment renchérissement, menace sur la part industrielle du secteur secondaire, et problèmes affectant le secteur du bâtiment. 112.1 Renchérissement, cours des changes et politique monétaire (voir tableaux 1 à 4; graphique 1) L'abaissement réel du cours du franc a renforcé l'effet du second choc pétrolier et celui de la hausse du dollar et de la livre sterling, c'est-à-dire des monnaies dans lesquelles sont négociés le pétrole, les matières premières et certains produits industriels de base (dits «commodities»). La baisse du cours du franc, corrigée des écarts d'inflation, au-dessous du niveau de fin 1974, considéré comme raisonnable, a nécessité un resserrement de la politique monétaire. En dérogation aux objectifs publiés en matière d'expansion de la masse monétaire, le volume monétaire de la banque d'émission a été maintenu à un niveau stable dès le milieu de 1980 environ. Cela permit au franc de remonter par rapport aux principales autres devises. La hausse des prix à l'importation n'a cependant pas pu être freinée dans la mesure souhaitée. Le cours moyen du franc pondéré par les importations ne s'est pas amélioré dans les mêmes proportions que celui du franc pondéré par les exportations. Outre l'appréciation du dollar, cela provient du fait que même les prix des matières premières et produits qui ne sont pas importés directement des Etats-Unis sont facturés en dollars. Le poids de la devise américaine est donc plus grand à l'importation qu'à l'exportation. Compte tenu du fléchissement

conjoncturel à l'étranger, le Conseil fédéral et la Banque nationale ont renoncé à adopter une politique monétaire aussi rigoureuse que les pays dont la balance des revenus est fortement déficitaire. L'accélération du renchérissement importé et son extension à d'autres secteurs de l'économie indigène, mais aussi l'expansion constante des crédits, ont contraint à restreindre une fois encore la politique monétaire en septembre 1981. Avec notre accord, l'institut d'émission a relevé de 1 pour cent chacun les taux d'escompte et des avances sur nantissement dès le 1er septembre, en les portant respectivement à 6 et 11/2 pour cent. Il conviendra en outre de faire preuve d'une plus grande réserve dans l'octroi, aux banques, de crédits destinés à couvrir leurs échéances trimestrielles. Par une réduction de leurs liquidités, les établissements de crédit doivent ainsi être amenés à limiter l'accroissement de leurs crédits. Peu de temps après l'introduction de ces mesures on constata une certaine détente sur les marchés monétaires internationaux. De cette

manière l'écart entre les taux, en particulier du dollar et du franc, se réduisit fortement. Le renforcement nécessaire du cours du franc, en vue de réduire l'inflation importée, put ainsi être atteint plus rapidement que prévu. Ceci permit à la Banque nationale d'intervenir sur le marché des devises en vue de conserver une relation de cours appropriée vis-à-vis du mark allemand et le

#### **E. 4**

Cours de change pondéré par les importations et les exportations

#### **E. 5**

Les résultats des comptes des pouvoirs publics

#### **E. 6**

Argent frais prélevé par les pouvoirs publics sur le marché des capitaux

#### **E. 7**

Population active

#### **E. 8**

Epargne des sociétés privées

#### **E. 9**

Evolution probable de la population suisse de 1980 à 2010

#### **E. 10**

Répartition des exportations mondiales de machines

#### **E. 11**

Indice du commerce extérieur suisse de machines

#### **E. 12**

Diplômes d'ingénieurs mécaniciens et d'ingénieurs électriciens délivrés Graphiques 1 Indice OFQC du cours du franc (pondéré par les exportations) 2 Evolution du chiffre d'affaires et rentabilité dans différentes branches économiques 3 Taux de variations annuels de la population active, du produit intérieur brut et du produit intérieur brut par travailleur (productivité du travail) 4 L'évolution de la construction 1323

Indice des prix à la consommation Variation en pour-cent par rapport à l'année précédente  
 Indice général . Suisse Etranger Source: La Vie économique 1978 1,0 1 6 —06 1979 3,6 1,7  
 9 5 1980 4,0 3,4 5,9 Tableau 1 1981 65 58 8 3 Evolution de la monnaie de banque centrale  
 Variation en pour-cent par rapport à l'année précédente Tableau 2 1978 1979 1980 1981  
 Monnaie de banque cen- trale +15,0 +6,7 --6,7 —1,5 Source: BNS, rapport mensuel 2/1982  
 1324

Crédits bancaires accordés dans le pays (71 banques) eu millions de francs suisses, en fin  
 d'année Variation en pour-cent par rapport à l'année précédente Tableau 3 Débiteurs  
 Placements hypothécaires Crédits, total Montant absolu (fr.) Source: UNS, Bulletins  
 mensuels 1970 + 13,5 -1- 6,7 -1- 9,5 80671 1975 + 0,3 + 8,2 +4,3 116 519 1978 + 1,9 + 8,8  
 + 7,5 144 905 1979 +9,3 -1-9,8 H- 9,4 158559 1980 + 15,8 + 12,5 + 13,0 179 172 1981 +  
 11,4 + 10,4 + 10,6 198 109 1325

Cours de change pondéré par les importations 1) et les exportations Tableau 4 0 1974 = 100  
 Pondéré par les importations . . Pondéré par les exportations .... Différence en points  
 pour-cent . . . (exportation - importation) déc. 1979 145,4 143,4 -2,0 déc. 1980 139,9 138,7  
 —1,2 juillet 1981 143,0 145,4 +2,4 nov. 1981 160,1 162,7 +2,6 Une différence positive  
 signifie que, depuis décembre 1974, le franc suisse s'est revalorisé davantage par rapport  
 aux pays important nos produits qu'au regard des espaces monétaires d'où nous importons.  
 1) Pour le calcul du cours de change pondéré par les importations, les agents énergétiques et  
 les lubrifiants ont été séparés par pays d'origine et imputés au dollar. Pour le reste on a  
 calculé la pondération des différentes monnaies à partir de la part des importations suisses  
 en provenance directement du pays d'origine. Pour les 10 pays retenus les valeurs sont les  
 suivantes: RFA (DM: 30,5), Etats-Unis (\$: 20,0), France (FF: 12,4), Italie (Lit.: 10,4),  
 Grande-Bretagne (£: 9,5), Autriche (Sch: 4,1), Japon (yen: 3,8), Belgique- Luxembourg (fr.  
 b.: 3,6), Pays-Bas (hfl: 3,5), Suède (cour.: 2,3). Les résultats des comptes des pouvoirs  
 publics Tableau 5 Année 1971 . . 1972 . - 1973 . . 1974 . . 1975 . . 1976 . . 1977 . . 1978 . .  
 1979 . . 1980 . . Dépenses des pouvoirs publics (Confédération> cantons, communes)  
 Montant absolu 24230 27796 31955 35900 38066 41531 41821 42732 44770 46789 En %  
 du PNB 22,8 23,1 23,8 24,5 26,3 28,2 27,5 27,2 27,2 26,4 Déficits des pouvoirs publics  
 (Confédéra- niuncs) —1998 —2305 —2060 —2415 —2269 —2609 —1478 — 409  
 —1306 — 834 Déficits de la Confédération — 294 — 247 — 779 —1040 —1309 —1573  
 —1467 — 719 —1715 —1071 Source: Finances publiques en Suisse 1326

Argent frais prélevé par les pouvoirs publics sur le marché des capitaux (en millions de  
 francs) Prélèvements nets opérés sur le marché pour les obligations et actions, montant total  
 et part des pouvoirs publics (valeur flux) Tableau 6 1 . Confédération 2. Cantons .... 3.  
 Communes 1.-3. Pouvoirs publics, total 4. Marché global 1' 1970 — 66,3 404,6 223,8 562,1  
 3573,5 J975 651,2 946,1 661,1 2258,4 8565,8 1978 0 — 121,8 — 164,7 — 286,5 3067,8  
 1979 — 344,2 — 232,6 — 189,8 — 766,6 3954,7 1980 432,2 176,2 — 91,0 517,4 12164,0  
 1981 995,0 33,8 — 174,5 854,3

#### E. 14

233,4 H Prélèvements nets pour des emprunts obligataires suisses et étrangers et des  
 émissions d'actions suisses, moins les remboursements au marcile des capitaux Source:  
 Bulletins mensuels UNS 1327

1328 Population active Tableau 7 Secteur secondaire dont: - économie énergétique,  
 protection de l'envi- ronnement Secteur tertiaire Total Chiffres absolus (en milliers) 1965

316,5 1454,6 1171,8 260,9 21,9 1237,6 3008,7 1970 268,5 1437,1 1163,2 249,6 24,3  
1418,5 3124,1 1973 247,3 1419,6 1127,6 264,1 27,9 1536,0 3202,9 1975 237,4 1252,9  
1023,7 200,0 29,2 1526,7 3017,0 1980 218,4 1196,8 975,9 191,6 29,3 1597,0 3012,2

Source: La Vie économique

Epargne des sociétés privées Tableau S En millions de francs aux prix courants En pour cent du PNB . . Rapport à l'année précédente Part des investissements d'équipement dans le PNB 1965 3360 5,4 -0,3 10,2 1970 5125 5,5 + 2,4 10,1 1975 4865 3,4 —28,1 7,6 1978 6290 4,0 — 3,6 8,7 1979 7220 4,4 + 14,8 8,9 1980 7870 4,4 + 9,0 9,6 Source: La Vie économique 9/1980, p. 632 et 9/1981, p. 583 Parties révisées de la Comptabilité nationale Evolution probable de la population suisse de 1980 à 2010 (en milliers de personnes)

Tableau 9 Groupes d'âge 0-19 20-39 40-64 65 ans et plus 1980 1750 28 1950 31 1750 28 850 13 6300 100 2000 \*y 1550 23 1750 27 2250 34 1050

### E. 16

6600 100 2010 % 1450 22 1500 23 2350 36 1200

### E. 19

6500 100 Hypothèses: - sans l'immigration ou l'émigration - légère augmentation de la fécondité jusqu'en 1990, puis stabilisation - légère diminution de la mortalité jusqu'en 1990, puis stabilisation Source: Office fédéral de la statistique, document de travail à usage interne Feuille fédérale. 134« année. Vol. : 1329

Répartitions des exportations mondiales de machines (parts en pour-cent) 1970 . 1979 . Source: USA RFA

### E. 22

9 21 0 190 20 0 UN, Yearbook of International Trade Statistica Japon 87 120 Tableau 10 Suisse 3 2 34 Indice du commerce extérieur suisse de machines Tableau 11 Importations .... Exportations .... 1973 115 112 1974 120 118 1975 90 113 1976 95 113 1977 108 123 1978 125 127 1973 138 132 1980 162 148 Source: Annuaire statistique de la Suisse, la Vie économique Diplômes d'ingénieurs mécaniciens et d'ingénieurs électriciens délivrés Tableau 12 EPFL/EPFZ 1970 Ingénieurs mécaniciens Ingénieurs électriciens 144 183 133 209 ETS 1970 Techniciens mécaniciens 451 425 Techniciens électriciens 468 518 Source: Annuaire statistique de la Suisse, la Vie économique 1330

1331 Indice OFQC du cours du franc (pondéré par les exportations) Moyenne des 15 pays Graphique 1 Année

Evolution du chiffre d'affaires et rentabilité dans différentes branches économiques Graphique 2 Variation du chiffre d'affaires ( ) et de la rentabilité du chiffre d'affaires1' ( ) en pour-cent par rapport à l'année précédente. Moyenne de 100 entreprises parmi les plus importantes de la Suisse appartenant à diverses branches économiques 1) Cash-flow en pour-cent du chiffre d'affaires. Source: Schweizerische Handelszeitung, «Die grössten Unternehmungen der Schweiz» et calculs internes de l'OFQC. 1332

Taux de variation annuels de la population active, du produit intérieur brut et du produit intérieur brut par travailleur (productivité du travail) Graphique 3 Source: Office fédéral de statistique 1333

L'évolution de la construction L'évolution dans certains secteurs de la construction de 1969 à 1980 Graphique 4 Les effets sur la demande de construction, des mesures prises de

1975 à 1978 en vue de procurer du travail évolution réelle évolution probable sans les effets primaires des mesures destinées à procurer du travail Source: Enquêtes effectuées dans la construction par l'OFQC 1334

Arrêté fédéral Projet allouant des crédits supplémentaires destinés à promouvoir le développement et la formation technologiques L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse, vu l'article 85, chiffre 10, de la constitution; vu le message du Conseil fédéral du 3 février 1982', arrête: Article premier Les crédits d'engagements suivants, d'un montant total de 51 millions de francs, sont ouverts pour six ans au plus: En millions de francs

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.